



Schéma  
pour la **transition énergétique**  
de la **Nouvelle-Calédonie**  
2015



**30 septembre 2015**



# SOMMAIRE

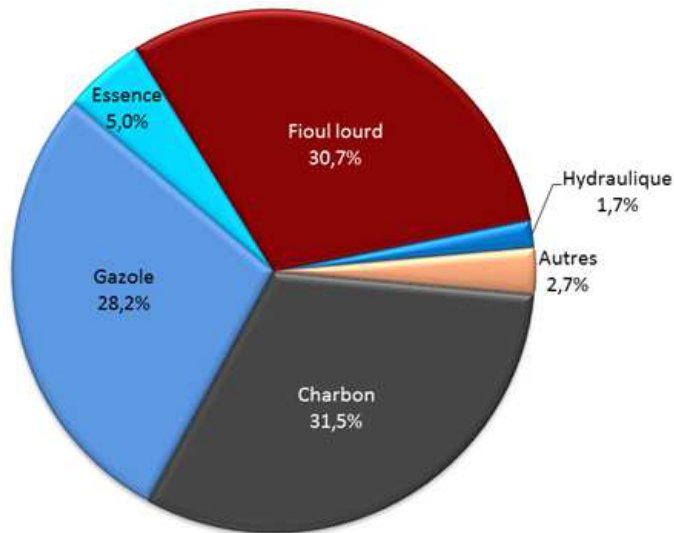
- **Le contexte**
- **Le schéma soumis au congrès**
  - **Les objectifs**
  - **Les orientations stratégiques**
  - **Les leviers d'action**
  - **La déclinaisons du STENC dans les provinces et les communes**
  - **Les modalités de suivi du STENC**
- **Les prochaines étapes**



# La situation énergétique

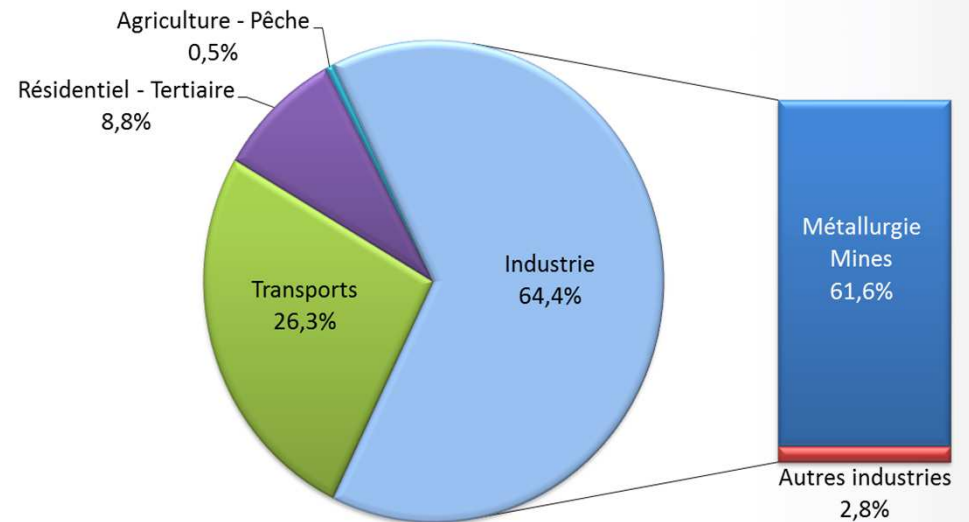
L'énergie  
primaire et  
finale

### Consommation énergétique primaire par produit - 2014



➤ Un taux de dépendance aux énergies fossiles de 97,8%

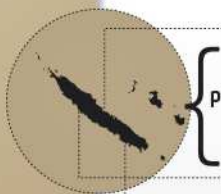
### Consommation énergétique finale par secteur - 2014



➤ Une industrie métallurgique énergivore

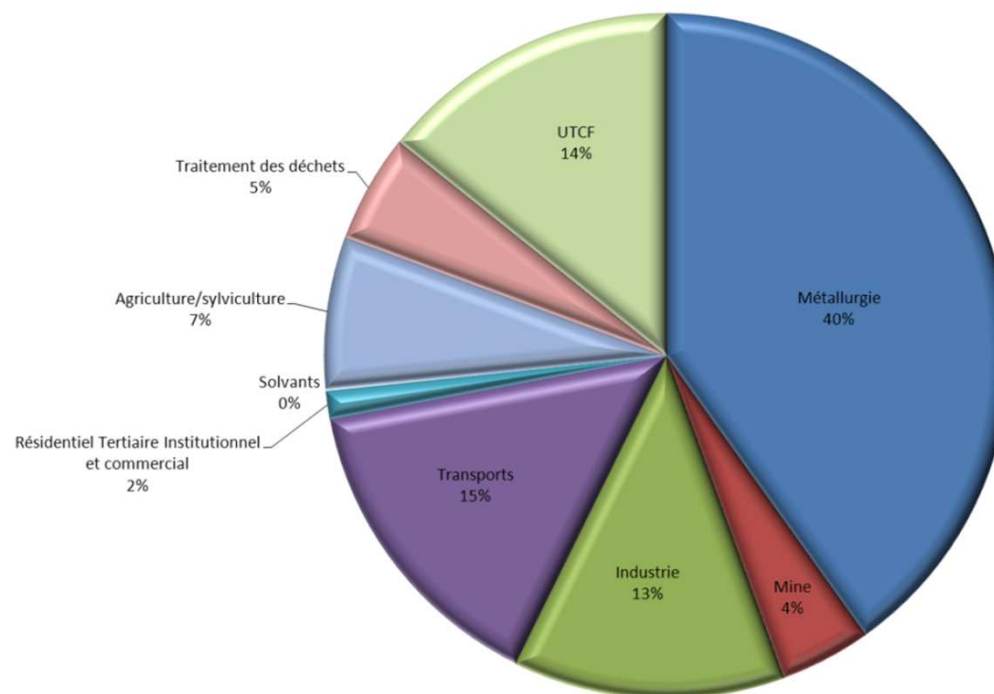
### Focus Système électrique :

➤ Les énergies renouvelables représentent 11% de la production électrique totale du territoire



# Les émissions de gaz à effet de serre






Inventaires des émissions de gaz à effet de serre - 2008



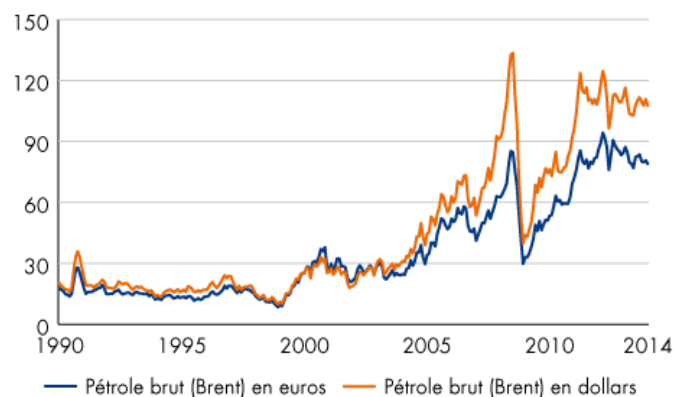
- Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique, on dénombre plus de 40 GES, sur le territoire le CO<sub>2</sub> est très prédominant
- Le secteur de la métallurgie est le principal émetteur, pour autant le transport et les autres industries représentent également des émissions importantes

## Le contexte

### La NC dans le contexte mondial

- 
**Un fort taux de dépendance aux énergies fossiles**
- 
**Une demande en hydrocarbure qui ne représente que 1% de la capacité de raffinage de Singapour**
- 
**Une demande mondiale en énergie qui en parallèle croît de 2,5% par an**
- 
**En 2008 pic du prix du pétrole (hausse de 80% du prix d'importation de gazole en NC) => prise de conscience des élus du niveau de vulnérabilité important de la NC**
- 
**Une forte exposition aux conséquences du changement climatique**

ÉVOLUTION DU PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT (BRENT)









  
**Une vulnérabilité  
économique,  
environnementale et  
sociale**



# Le contexte

## Un schéma pour la transition énergétique pour faire face à cette triple vulnérabilité

-  **2008 :** Création du Comité Permanent de l'énergie
-  **2008 :** Commande d'une expertise collégiale « L'énergie dans le développement de la Nouvelle-Calédonie » réalisée par l'IRD
  - Recommandations : Définition d'une politique énergie climat
-  **2009 :** Discours de politique générale du président du gouvernement du 31 août 2009
  - Schéma pour la transition énergétique pour les 20 ans à venir
  - Feuille de route en matière de politique énergétique et de réduction des gaz à effet de serre
-  **2014 :** Agenda économique social et fiscal
  - Adopter un schéma pour la transition énergétique
-  **2014 :** Discours de politique générale de la présidente du gouvernement du 29 août 2014
  - Confirme la nécessité d'un schéma pour la transition énergétique
-  **2015 :** Discours de politique générale du président du gouvernement du 13 avril 2015
  - « Adoption d'un schéma pour la transition énergétique fin 2015 »



## Le périmètre du schéma

 Le schéma est un **document directeur** fixant un cap à la politique énergétique :

- Définit des **objectifs** quantifiés
  - Fixe des **orientations** politiques
  - Cible les **leviers d’actions**
  - Il n’est **pas opposable au tiers**
- ✓ Une **vision** à long terme
- ✓ De la **lisibilité** pour les acteurs
- ✓ La **cohérence des politiques publiques** dans le domaine

 **Volet énergie :**

- Réduction des consommations énergétiques
- Développement des énergies renouvelables

 **Volet climat :**

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation)
- Amorce les travaux **d’une stratégie d’adaptation** au changement climatique

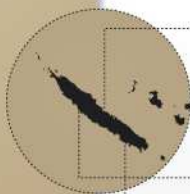
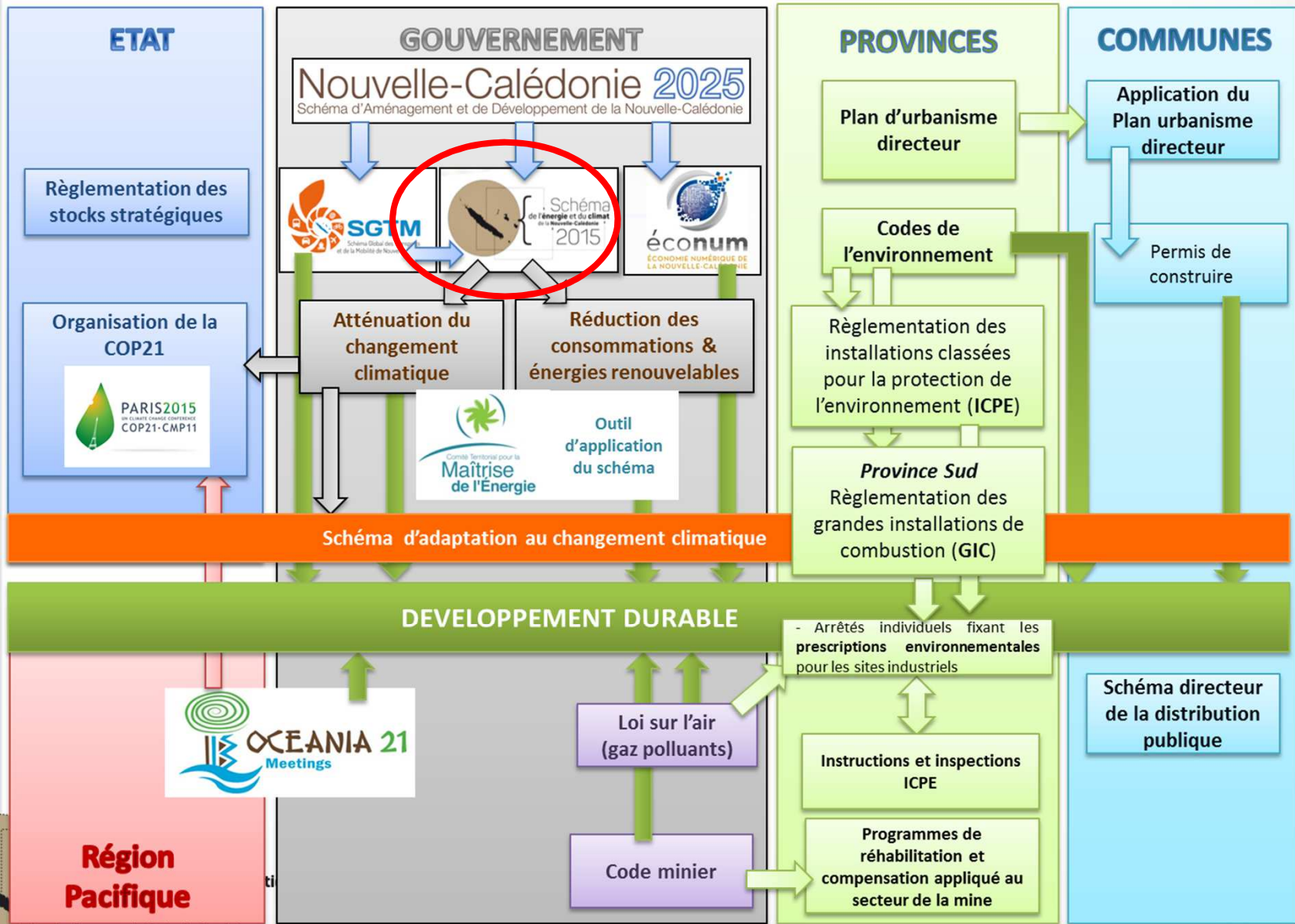


Schéma  
pour la transition énergétique  
de la Nouvelle-Calédonie  
2015



# La place du schéma dans la planification







# Le processus

## La construction du schéma, un travail en concertation

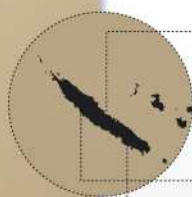
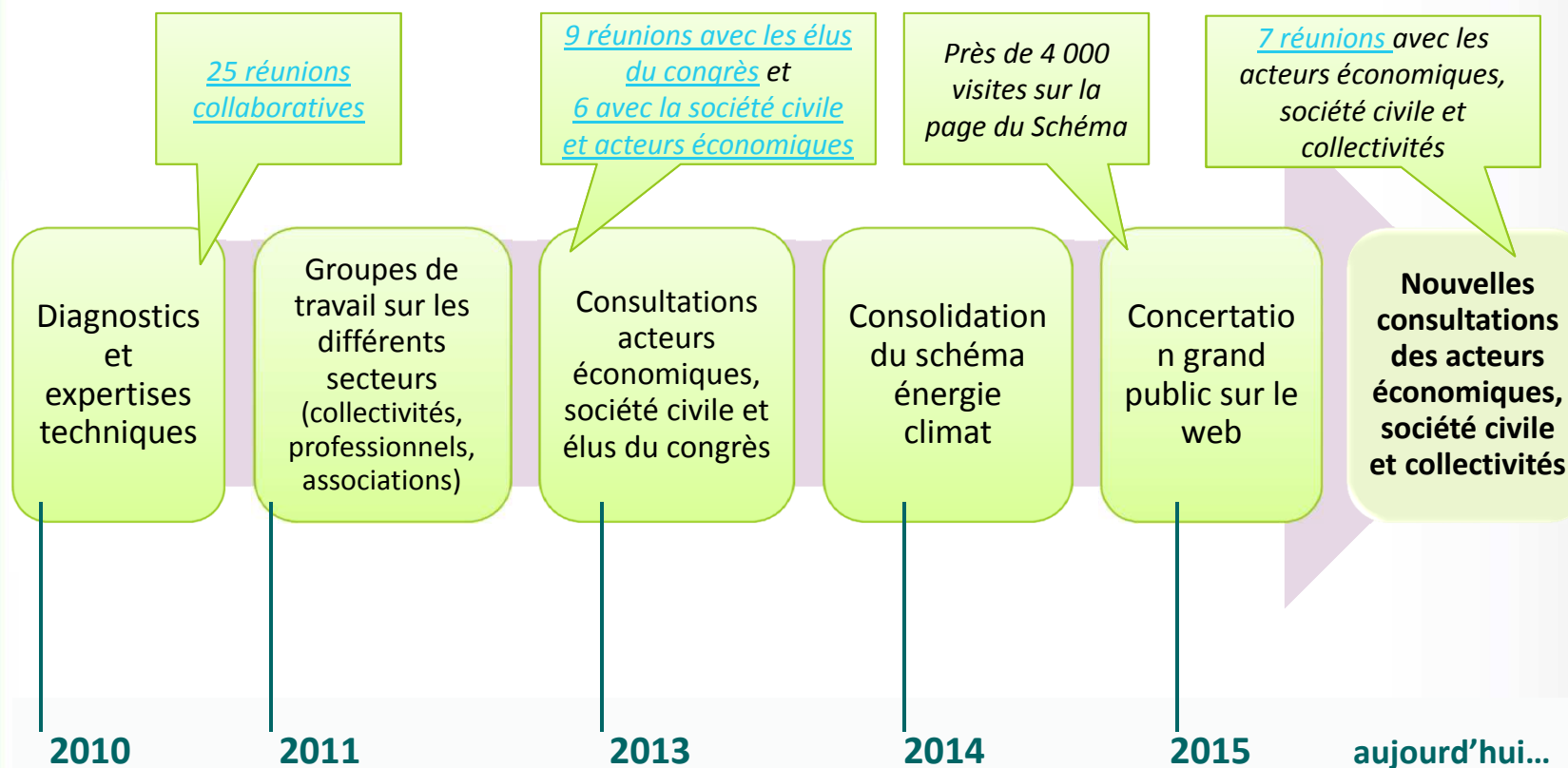


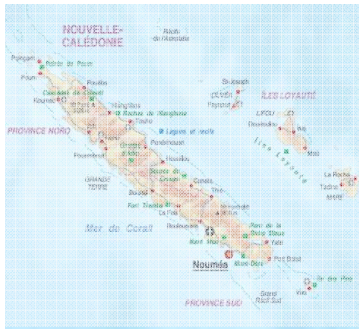
Schéma  
pour la transition énergétique  
de la Nouvelle-Calédonie  
2015



# La problématique

Un facteur essentiel du développement économique et social du territoire : la qualité de l’approvisionnement énergétique

## Territoire insulaire



Importe 97,8% de l’énergie qu’elle consomme

### Vulnérabilités

- Économique
- Environnementale
- Sociale



## Amorcer le changement

## Les enjeux

- **Sociaux** : équilibre social, vie chère, santé publique
- **Economiques** : sécurisation de la fourniture énergétique, compétitivité des entreprises, développement de filières
- **Environnementaux** : préservation de l’environnement et du climat, adaptation au changement climatique

Le schéma pour la transition énergétique, traduction concrète d’une vision politique sur 15 ans :

- 3 Objectifs chiffrés
- 7 Orientations stratégiques
- 23 Leviers d’action sectoriels déclinés en 91 pistes d’actions





## Les 3 objectifs à 2030

*Les objectifs chiffrés sont établis à partir du diagnostic énergétique et des projections de consommation à 2030.*

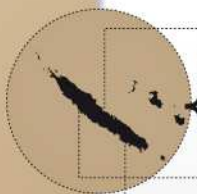


Schéma  
pour la transition énergétique  
de la Nouvelle-Calédonie  
2015

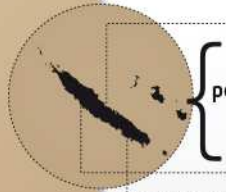
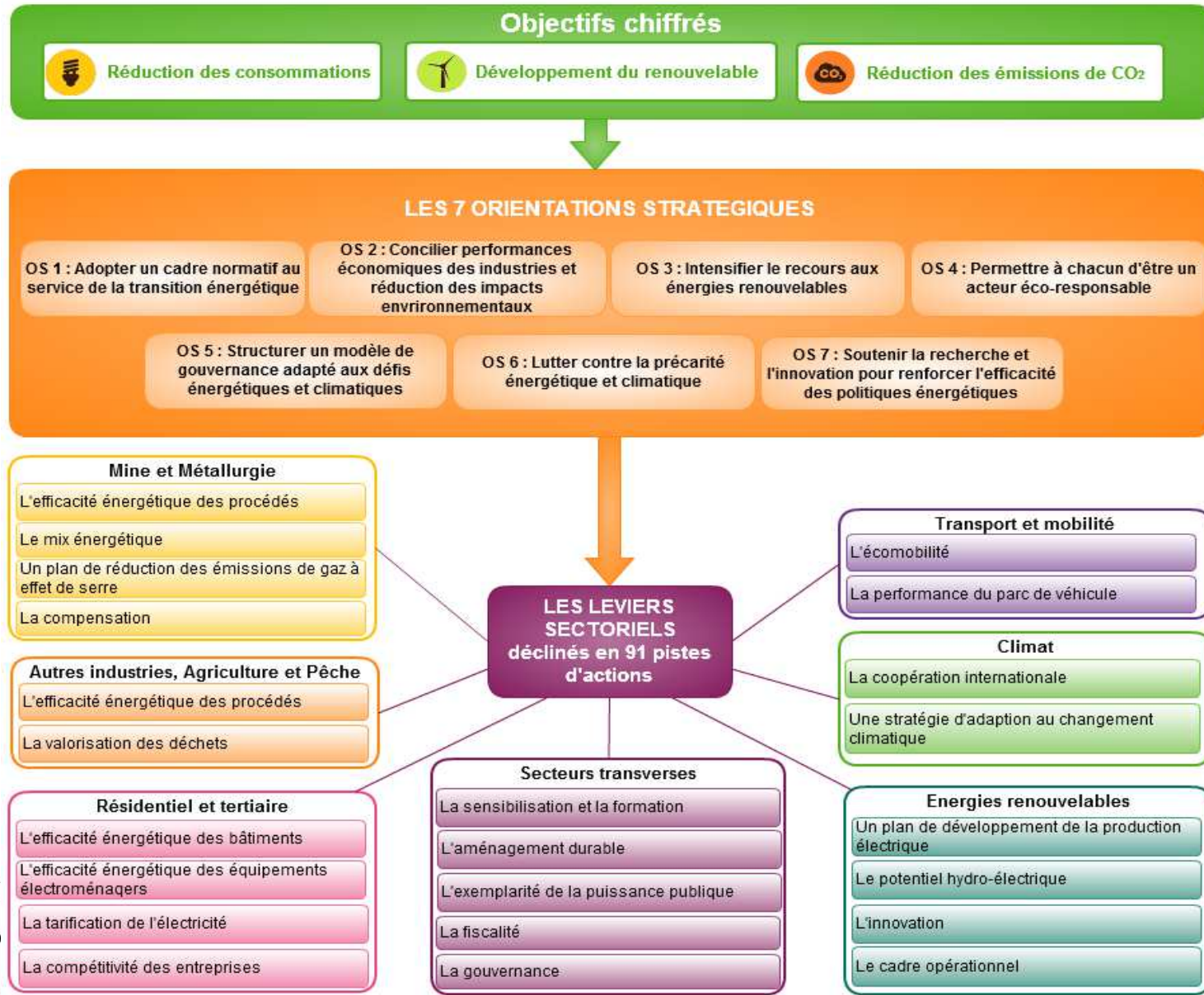


# Les 7 orientations stratégiques sur :

- La Législation & réglementation
- La Compétitivité
- La Promotion des filières renouvelables
- L'Implication des consommateurs
- La Gouvernance
- La Solidarité
- La Connaissance



# Architecture du schéma



# La fiche levier n°7

- Les objectifs auxquels le levier contribue  
- Les orientations stratégiques liées

La description des enjeux, des opportunités et les démarches proposées

Proposition des pistes d'actions, indication de coût, planification (*court, moyen et long terme*) identification des pistes prioritaires

- Les acteurs déjà identifiés  
- Le cadre opérationnel des démarches proposées

## Résidentiel et tertiaire

### Levier 7 : L'efficacité énergétique des bâtiments



OS1 Adopter un cadre réglementaire au service de la transition énergétique  
OS3 Intensifier le recours aux énergies renouvelables

Si le bâtiment ne constitue pas le secteur le plus grand consommateur d'énergie en raison de prépondérance du secteur métallurgique et de celui des transports, il est celui pour lequel il existe la plus grande marge de manœuvre pour réduire significativement les consommations et donc les factures énergétiques, ce qui est notable dans un contexte de vie chère. En effet compte tenu de l'importance des gisements évalués et surtout grâce à la disponibilité immédiate des technologies et techniques matures, le secteur du bâtiment peut contribuer efficacement à réduire les consommations et accroître le recours aux énergies renouvelables.

La mise en place d'une réglementation énergétique des bâtiments constitue le meilleur outil de réduction des consommations d'énergie avec des impacts environnementaux et socio-économiques largement positifs. Dans le prolongement de l'adoption d'une telle réglementation énergétique, la création d'un label pour identifier les bâtiments dont les qualités énergétiques sont supérieures à la réglementation en vigueur ainsi que le lancement de projets permettant de tester de nouvelles techniques constructives et de nouveaux matériaux sont des axes à privilégier. En parallèle est important de mettre en place des mesures incitatives car la prise en compte de l'approche bioclimatique et l'installation de solaire thermique impactent à la hausse le coût d'investissement. Pour autant, ces investissements sont amortis par les économies réalisées sur la facture énergétique. Il est donc important de lever le frein du poids de l'investissement initial en proposant des aides à l'acquisition adaptées.

#### Les pistes d'actions :

Mettre en place une réglementation énergétique des bâtiments	\$\$\$★	MT
Développer des aides financières pour inciter à la rénovation de bâtiments performants	\$\$	MT
Lancer des appels à projets de bâtiments à haute performance énergétique	\$	LT
Créer un label pour les bâtiments à basse consommation	\$	LT
Réglementer l'installation des chauffe-eau solaires	\$\$\$	MT
Réglementer la qualité des chauffe-eau solaires	\$\$\$★	MT
Accompagner le développement de la filière solaire thermique	\$	CT
Réviser les mesures de protection de marché de la filière solaire thermique	\$	MT
Mettre en place un nouveau dispositif d'aide à l'acquisition destiné aux particuliers	\$\$\$	CT

#### Les acteurs :

Gouvernement - ADEME  
CMA – AFBTP – CCI  
AFD - CDC

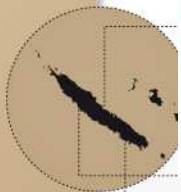
#### Le cadre opérationnel :

Délibération sur la réglementation énergétique  
Arrêté TCPPL  
Mécanismes financiers - Appels à projet





# Focus Provinces : proposition de leviers d'action au niveau provincial





# Focus Provinces : Fiche levier pour les provinces

## Métallurgie

### Levier 4 : La compensation des émissions



- OS1 Adopter un cadre réglementaire au service de la transition énergétique
- OS4 Permettre à chacun d'être un acteur écoresponsable

La compensation carbone consiste à financer un projet qui évite des émissions de CO2 (énergie d'origine renouvelable, efficacité énergétique,...), en quantité équivalente à l'ensemble ou à une partie des émissions de gaz à effet de serre propres à l'activité ou au projet.

La mise en place d'un cadre de compensation pour les industries soumises à des objectifs de réduction de gaz à effet de serre est donc un moyen de leur permettre d'atteindre ces objectifs en complément des plans de réduction proposés. Selon le cadre défini et le choix des projets éligibles, la compensation peut permettre d'accroître l'étendue des possibilités de réduction et d'encourager les réductions d'émissions dans les secteurs qui ne sont pas concernés par l'obligation de réduction.

Enfin ce cadre de compensation obligatoire pour les industries soumises à des objectifs de réduction de leur émission constitue également le premier pas vers la compensation volontaire déjà présente dans de nombreux pays.

#### Les pistes d'actions :

Mise en place d'un cadre de compensation des émissions de gaz à effet de serre \$\$\$  
\$ MT

#### Les acteurs :

Gouvernement – Provinces  
Métallurgistes

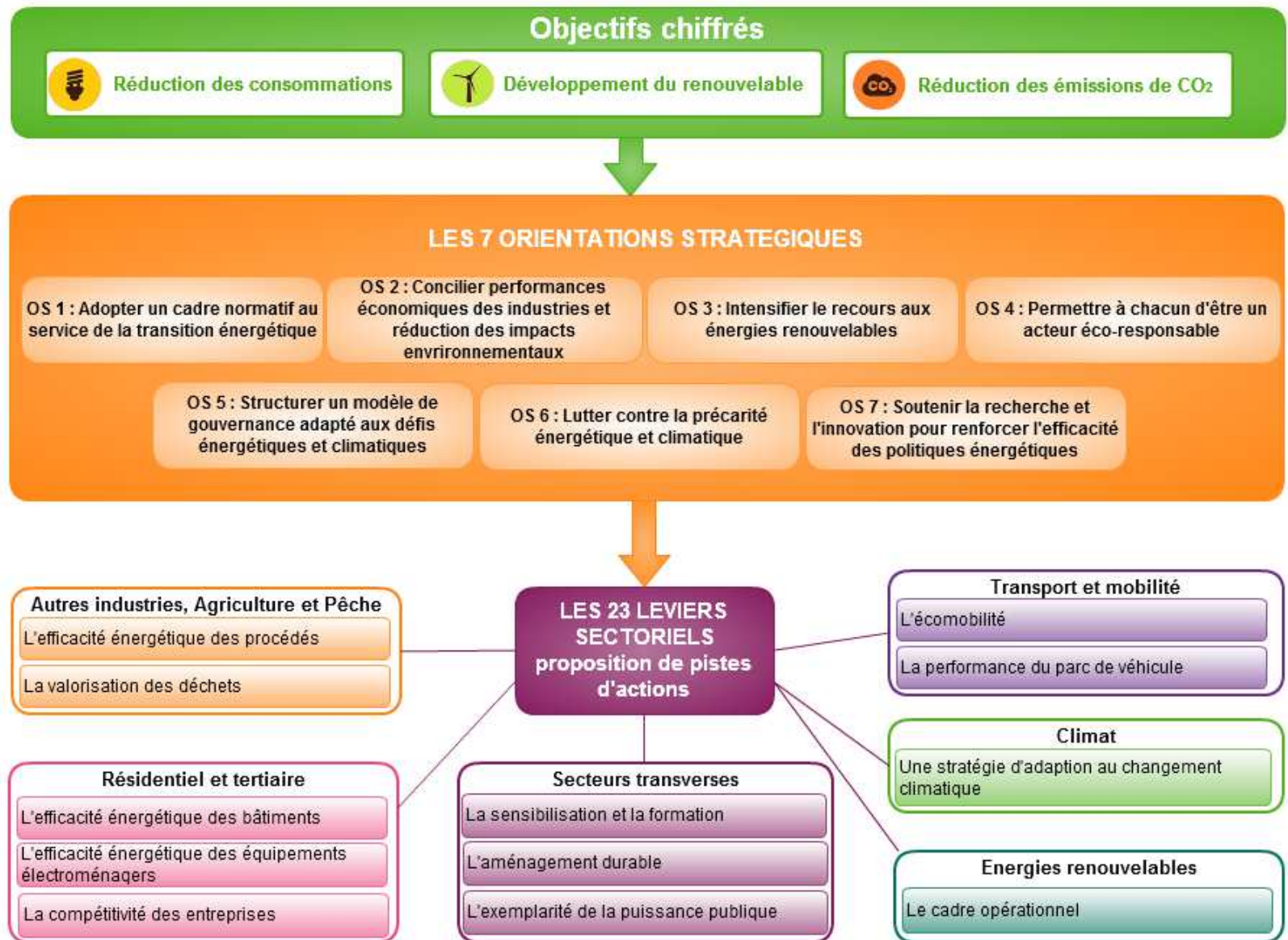
#### Le cadre opérationnel :

ICPE





## Focus Communes : proposition de leviers d'action au niveau communal





# Focus communes: Fiche levier pour les communes

## Transport et mobilité

### Levier 11 : Promouvoir l'écomobilité



OS4 Permettre à chacun d'être un acteur éco-responsable

Plus de 15% du total des émissions directes de gaz à effet de serre sont à attribuer au transport (routier, maritime, aérien domestique), ce qui en fait le 2<sup>ème</sup> secteur le plus émetteur du territoire.

Au-delà de l'aspect écologique prégnant, l'utilisation massive de voitures individuelles pour tous les trajets posent des problèmes de circulation, de temps de transport allongés et une détérioration de la qualité de vie face à l'augmentation des besoins en mobilité de la population.

Ces enjeux démontrent l'importance de repenser nos modes de déplacements. Il s'agit pour cela de promouvoir l'écomobilité en privilégiant des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, sûrs, sains et accessibles à tous, comme les transports alternatifs à la voiture (marche, vélo, transport en commun), l'optimisation de l'utilisation de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, écoconduite) et des transports de marchandises (mutualisation logistique).

#### Les pistes d'actions :

Contribuer à améliorer les connaissances sur les comportements des usagers	\$\$\$	CT
Elaborer un schéma des modes doux	\$\$\$	CT
Inciter les entreprises à optimiser les modes de déplacement de leur personnel	\$\$\$	CT
Contribuer à renforcer le dispositif de covoiturage à l'échelle du territoire	\$\$\$	CT
Contribuer à développer l'usage du vélo à assistance électrique en zone urbaine	\$\$\$	MT
Engager des formations à l'éco-conduite pour les professionnels et les particuliers	\$\$\$	MT
Intégrer les principes d'écomobilité dans la mise en œuvre des PUD	\$\$\$	MT
Mettre en place une offre de transport à la demande (TAD) dans les zones rurales	\$\$\$	CT
Lancer des diagnostics énergétiques et des appels à projet dans le transport maritime	\$\$\$	MT

#### Les acteurs :

Gouvernement - ADEME  
 Provinces - Communes – SIGN – SMTU – SMTI  
 Associations

#### Le cadre opérationnel :

Charte écomobilité d'engagement volontaire  
 Appels à projet  
 Formations

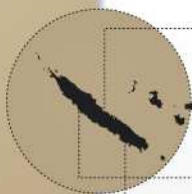


Schéma  
 pour la transition énergétique  
 de la Nouvelle-Calédonie  
 2015



# Les modalités de suivi

## Le pilotage

- **Comité de pilotage** : Comité Permanent de l'Énergie

## La mise en œuvre

- **Etudes et mise en œuvre des actions** : DIMENC et Agence de l'Énergie

## Les indicateurs

- **Indicateurs de suivi** :
  - nombre d'actions réalisées par rapport à celles planifiées
- **Indicateurs de résultats** :
  - **mesure des consommations** par secteur
  - indicateurs sur des **filières** (exemple pour le solaire thermique : les GWh évités grâce à l'installation de chauffe-eau solaires)
  - indicateur d'**intensité énergétique** (ratio de la consommation d'énergie / PIB)
  - indicateur sur les émissions de CO<sub>2</sub> (en kg d'équivalent carbone par dollar de PIB)
- **Indicateurs spécifiques** :
  - indicateurs établis lors de la mise en œuvre d'actions spécifique à un secteur (exemple métallurgie : tonne d'équivalent carbone par tonne de nickel produite)

## Les publications

- **Publication d'un rapport d'activité tous les ans**



# Les prochaines étapes

Présentation  
aux provinces  
et associations  
des maires

septembre

Validation du  
Comité  
Permanent de  
l'Energie

octobre

Arrêté du  
Gouvernement

Consultation  
CESE et CCE

novembre

Délibération  
pour adoption  
par le congrès



**Je vous remercie pour votre attention**

**« Economisons aujourd'hui  
l'énergie de demain »**





# Annexes